

Les points à vérifier pour domicilier son entreprise chez soi



1

STATUT JURIDIQUE D'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL (EI) OU SOCIÉTÉ

- UNE SOCIÉTÉ NE PEUT ÊTRE DOMICILIÉE QUE **CHEZ SON REPRÉSENTANT LÉGAL**
- EN CAS D'INTERDICTION LÉGALE, UNE SOCIÉTÉ PEUT ÊTRE DOMICILIÉE **CHEZ LE DIRIGEANT**
 - > POUR 5 ANS MAX
 - > **SANS LIMITATION DE DURÉE** MAIS ACTIVITÉ RÉDUITE (PAS DE RÉCEPTION DE LA CLIENTÈLE, EXERCICE PAR LES OCCUPANTS DU LOGEMENT)

2

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE L'HABITATION

DANS LES GRANDES VILLES (+ 200 000 HAB.) ET CERTAINS DÉPARTEMENTS (92, 93 ET 94),

IL FAUT **UNE AUTORISATION MUNICIPALE PRÉALABLE**

LA DOMICILIATION D'UNE ENTREPRISE EST INDISPENSABLE

POUR SON IMMATRICULATION



3

NATURE DE L'ACTIVITÉ

L'ACTIVITÉ PEUT ÊTRE RÉDUITE
• GRANDE VILLE • HABITATION AU RDC



IL PEUT ÊTRE INTERDIT DE RECEVOIR LA CLIENTÈLE ET DES MARCHANDISES, ET DE FAIRE EXERCER L'ACTIVITÉ PAR DES TIERS AU FOYER.

5

RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ



- IL PEUT INTERDIRE L'ACTIVITÉ
- EN CAS D'INTERDICTION, LA DOMICILIATION D'UNE SOCIÉTÉ EST POSSIBLE POUR 5 ANS MAX.

4

CONTENU DU BAIL SI L'ENTREPRENEUR EST LOCATAIRE



- IL PEUT INTERDIRE L'ACTIVITÉ
- EN CAS D'INTERDICTION, LA DOMICILIATION D'UNE SOCIÉTÉ EST POSSIBLE POUR 5 ANS MAX.



L'ENTREPRENEUR QUI NE PEUT PAS OU PLUS SE DOMICILIER CHEZ LUI PEUT RECOURIR À LA **DOMICILIATION COLLECTIVE**

